1858, br. in-8°), puis avec plus de force encore par M. Anatole de Montaiglon dans les *Archives de l'art français.* Voici les arguments essentiels de ces deux savants. D'abord les *privilèges* obtenus par Cousin le qualifient uniquement de « maître peintre; » ensuite, sur huit ouvrages importants de sculpture qui lui étaient attribués, six l'ont été par Al. Lenoir à une époque où l'art était moins connu encore qu'aujourd'hui, où il l'est pourtant si peu, un autre par M. de Clarac et le huitième par Félibien, qui écrivit en 1666 : « Comme il excellait aussi dans la sculpture, il fit en marbre le tombeau de l'amiral Chabot. » Or l'ouvrage de Sauval dit de ce tombeau : « Perlan l'attribue à maître Ponce; Sarrazin n'est pas de cet avis; tous avouent que le goût en est fort et superbe... » Mais Sauval mourut en laissant inachevé son ouvrage, qui parut longtemps après, en 1727, avec une foule d'additions assez médiocres faites par Rousseau, l'éditeur. Si donc l'appréciation qu'on vient de lire est de ce dernier, et ce point est à éclaircir, elle est peu digne d'attention et ne peut contre-balancer l'assertion formelle d'un érudit comme Félibien, ordinairement si exact.

Toutefois rien n'était venu la confirmer, lorsque, feuilletant tout récemment le manuscrit de Taveau, bien connu de tous les érudits bourguignons, nous acquîmes la preuve que, même de son temps, Jean Cousin passait pour avoir sculpté l'œuvre puissante qu'on lui conteste. Nous y avons lu, en effet, ce passage :

« Jehan Cousin, natif du village nommé Soucy, en la banlieue de Sens..., a faict de beaux tableaux de peinture très-ingénieuse et artiste, qui sont admirés par tous les ouuriers experts en cet art pour la perfection de l'ouurage auquel rien ne deffault.

» Oultre ce, il estoit entendu à la sculpture de marbre, comme le témoigne assez le monument du feu admiral Chabot en la chapelle d'Orléans, au monastère des Célestins de Paris, qu'il a faicte et dressée, et monstre l'ouurage l'excellence de l'ouurier. »

Informé de cette trouvaille, M. de Montaiglon, qui en reconnut tout l'intérêt, répondit : « Votre passage est très-curieux. *C'est la première fois qu'il se produit un texte antérieur à Félibien*, et cela est très-important. » Nonobstant, le savant professeur de l'Ecole des chartes maintint son dire : « Le cadre de l'ancien tombeau des Célestins, dit-il, peut avoir été composé par Jean Cousin, mais la statue, la seule chose qui soit un chef-d'œuvre, ne peut être de lui; elle est d'un goût bien antérieur et contemporaine de François Ier... Cousin l'a-t-il faite sous François Ier? La grosse question est là! » L'objection serait concluante peut-être, si la date à laquelle naquit Cousin était connue. Mais en admettant, et aucun texte formel ne s'y oppose, celle de 1492, Cousin devient contemporain de François Ier, et même son aîné de deux ans! Si donc « la grosse question est là, on peut la croire définitivement tranchée. D'autant plus que la preuve tirée du manuscrit de M. de la Vernade n'est pas la seule. » Les comptes de la cathédrale de Sens, transcrits par M. Quantin, allouent à Cousin une somme pour « raccoustrer » une statue de la sainte Vierge (1520); ceux de Fontainebleau, relevés par M. Léo de Laborde, mentionnent la vente par lui faite en 1563 d'une « pierre de marbre, » ainsi que le nom de Cousin, imagier (1540 à 1550), payé quatorze livres par mois, soit 210 fr. d'après la valeur actuelle de l'argent selon Leber. *Jean Cousin a donc été sculpteur.*

Ces détails peuvent sembler un peu minutieux, mais ils complètent un article antérieur du *Grand Dictionnaire* (v. CHABOT); ensuite ils peuvent aider à maintenir au maître de Soucy son principal titre de gloire, cette admirable statue de Chabot, l'orgueil du Louvre et de l'art français et l'égale, ou peu s'en faut, des plus belles productions de Michel-Ange. Ses autres sculptures, celles qu'on lui attribue ou qu'on lui attribuait naguère encore, nous arrêteront moins longtemps.

Elles proviennent également du *Musée des monuments français* et existent encore pour la plupart au Louvre. Ce sont : la *Fortune*, statuette en albâtre avec *Deux Génies funéraires*, le tout encadrant autrefois le tombeau de Chabot aux Célestins, et *François de La Rochefoucauld*, bas-relief en marbre blanc, dont on n'indique point la provenance. Le catalogue du Louvre n'attribue plus à Cousin le portrait en bronze à l'accent caricatural de *François Ier*, ni le médaillon de *Charles-Quint*, ni le bas-relief que lui attribuait M. de Clarac comme représentant un *Ancêtre de Chabot et sa femme*. A Versailles, un buste en marbre de Charles-Quint porta longtemps son nom, sur cette simple indication d'Albert Lenoir : « L'auteur de ce buste est inconnu : on pourrait l'attribuer à Jean Cousin. » Divers biographes, plutôt doués de bonne volonté que de science, lui donnent encore le *Tombeau de Philippe de Commines*, du Louvre, qui lui est antérieur d'un bon demi-siècle, et celui de *Diane de Poitiers*, morte six ans après Cousin. Un groupe en marbre, assez mutilé et peu digne de lui, *Vénus et l'Amour*, porte son nom sur le catalogue du musée de Cluny. Enfin Al. Lenoir a cru reconnaître son style dans les sculptures du *Mausolée de Louis de Brézé*, dans la cathédrale de Rouen, qu'un érudit normand, M. Deville, attribue à Jean Goujon. Nous ne hasarderons point notre sentiment sur ces œuvres, contestées pour la plupart. Aucune d'elles d'ailleurs n'est comparable à la statue de Chabot, qui reste ainsi l'inspiration la plus élevée du génie de Cousin.

Comme graveur, Jean Cousin n'a laissé qu'un petit nombre de pièces à l'eau-forte et d'une insigne rareté. Deux seulement, d'après M. Duplessis, l'*Annonciation* et le *Christ descendu de la croix*, sont parfaitement authentiques. Cette dernière est même signée : J. COUSIN. Elle a été reproduite dans la notice sur Cousin de l'*Histoire des peintres*, et son allure gothique permet de l'envisager comme une œuvre de sa jeunesse. On lui attribue en outre une *Conversion de saint Paul* et un *Homme assis*. « Traitées en esquisses, dit M. G. Duplessis, ces estampes n'ont pas la perfection que peuvent offrir des œuvres exécutées à loisir et mûries lentement; mais elles donnent *déjà* (?) la mesure réelle du talent de ce maître, qui possédait à un degré fort élevé la science de la forme, le sentiment de l'élégance et de la beauté. » (*Le Peintre graveur*, t. IX.)

Ses dessins sont plus rares encore. La Bibliothèque impériale en possède un seulement, et le musée du Louvre deux. Celui de la Bibliothèque, que nous avons pu voir, est arrêté à la plume et lavé au bistre avec quelques hachures à la plume. Il représente *Jésus-Christ descendu de la croix*. Le dessin de la collection Atget, à Montpellier, ne passe point pour authentique. Les estampes gravées d'après ses dessins sont moins rares, beaucoup plus rares toutefois que ne voudraient le faire croire des biographes moins préoccupés de la vérité, ou même de la vraisemblance, que désireux de rattacher à un nom illustre une foule d'œuvres anonymes qui courent le monde à la recherche d'une paternité quelconque. Le savant M. Renouvier, dans ses *Types des maîtres graveurs du* XVIe *siècle* (p. 160), n'accorde à Cousin que les dessins des deux livres de *Perspective* et de *Pourctraicture;* il tient pour peu authentiques les estampes qu'on lui attribue du *Songe de Polyphile* et de l'*Entrée de Henri II à Paris*, deux des plus beaux livres ornés de vignettes qui aient été publiés en France pendant le XVIe siècle. Mais M. Duplessis, qui a donné la mesure de son talent d'iconographe, M. de La Fizelière, bien d'autres connaisseurs encore, les croient de Jean Cousin. M. de Montaiglon en a retrouvé un troisième à la bibliothèque de l'Arsenal : le *Livre de la lingerie*, contenant trois dessins de lui. Quant aux autres ouvrages du même genre, M. Duplessis croit prudent de regarder comme uniquement exécutées d'après ses dessins : « un assez grand nombre de planches de la *Bible de Jean Leclerc*, et celle d'un livre fort beau, trop peu connu à cause de sa rareté, intitulé : *Henrici II Galliarum regis elogium* (Paris, 1560). » Toutefois, dans l'opinion d'un bon juge, M. Léon Lagrange, on augmenterait de beaucoup cette bibliographie si l'on examinait avec soin la plupart des ouvrages sortis des presses sénonaises de l'époque. Du reste, un fervent admirateur de Jean Goujon, M. Firmin-Ambroise Didot, va permettre à la critique d'art de formuler bientôt sur ce point un jugement définitif. Cet amateur éminent, auquel l'histoire de l'art doit déjà d'intéressants travaux, parmi lesquels une remarquable étude sur Holbein, possède dans son riche cabinet une vingtaine de gravures rarissimes d'après Cousin, dont il va publier très-prochainement les fac-simile.

Mais l'un des plus beaux titres de gloire du maître de Soucy, et celui-là incontestable et incontesté, c'est la publication de son *Livre de la perspective* (Paris, 1560, chez Jean Le Royer). Les proportions du corps humain qu'il y donne et les moyens géométriques d'en dessiner les figures en raccourci dans tous les sens font encore autorité dans le monde des arts, comme le rappelle M. Ch. Blanc dans son excellente *Grammaire des arts du dessin* (Paris, 1867, Ve Renouard). « Ouvrage excellent, dit de son côté M. Adhémar, mais malheureusement inconnu ou incompris de la plupart des peintres modernes. » Un livre non moins précieux du maître est : la *Vraye science de la pourtraicture* (Paris, 1571), réimprimé plusieurs fois sous ce titre : l'*Art de dessiner*.

Nous dirons peu de chose des œuvres d'architecture qu'on lui attribue, afin d'arriver plus promptement aux productions de son pinceau. D'après notre citation du manuscrit de Taveau, à propos de Chabot, on peut le croire l'architecte de la chapelle d'Orléans aux Célestins, « qu'il a faicte et dressée, » dit le vieil auteur sénonais. Le passage est formel et méritait d'être signalé. On montre à Sens, dans une rue à laquelle il a donné son nom, une maison qu'il habita et fit construire, dit-on, sur ses dessins. M. de La Vernade en a donné une charmante description dans son *Histoire de la ville de Sens*. De cette maison il ne reste guère d'intact que l'escalier extérieur. « La légèreté, l'élégance de sa cage svelte et élancée, la cambrure pleine de grâce des volutes, des détails de sculpture frais et de bon goût, dit M. de La Vernade, rendent ce morceau d'architecture digne du plus haut intérêt. » On lui attribue également plusieurs parties du château de Fleurigny, voisin de Soucy, terminé en 1532 par François Le Clercq, conseiller et chambellan de François Ier. On peut tenir pour probable, jusqu'à preuve du contraire, qu'il donna les dessins des arabesques et des ravissantes fantaisies entourant la porte d'entrée, ceux des principales fenêtres, ainsi que de la décoration intérieure de la chapelle, et peut-être aussi ceux de la cheminée monumentale de la salle du Prévôt. Mais il faudrait faire remonter ces œuvres au temps de sa jeunesse, car elles caractérisent cette époque intéressante de transition où le vieil art français se montre à côté des efforts de l'imitation antique qu'on a décorés du nom de Renaissance. Un excellent critique d'art, mort prématurément, M. Léon Lagrange, appréciait ainsi la décoration intérieure de la chapelle de Fleurigny : « La fantaisie d'un peintre a pu seule imaginer ces chicorées impossibles, suspendues par un fil, ces choux violemment détachés du mur, ces feuillages à jour, ces pseudo-chapiteaux qui n'ont d'un chapiteau que le tailloir, découpés en fines arabesques, où se jouent des génies et des animaux chimériques. C'est un luxe d'inventions que le goût ne justifie pas toujours; mais c'est aussi l'originalité sans frein, la liberté en débauche, la jeunesse dans sa fleur, je dirai presque l'enfantillage du génie. On croirait voir le gothique fleuri donnant la main au rococo par-dessus la tête de la Renaissance (*Gazette des Beaux-Arts*, t. XIX, p. 487). Ce vaste ensemble décoratif justifierait donc l'assertion d'A. Lenoir, que Jean Cousin excellait à composer des figures fantastiques, des mascarons et des chimères. Il aurait encore, d'après M. Quantin, donné le plan de plusieurs chapelles du voisinage. Nous savons, par des actes authentiques déposés aux archives d'Auxerre, que l'abbé de Vauluisant lui commanda un plan de fortifications pour Courgenay, village dépendant alors de cette puissante abbaye.

Les productions architecturales de Cousin sont donc aussi rares que ses dessins; mais les œuvres incontestables de son pinceau sont plus rares encore. Pourtant

Il en est jusqu'à trois que l'on pourrait citer,

n'en déplaise à l'imagination fantaisiste de M. Théophile Gautier, qui n'en connaît qu'une seule (v. *Paris-Guide*, p. 393). L'une est le *Jugement dernier*, au Louvre; l'autre est la *Pandore*, à Sens, et la troisième l'*Artémise*, à Auxerre, celle-ci certifiée par les principaux connaisseurs de Paris, par MM. Reiset et de Montaiglon notamment. A notre avis, il en existe d'autres encore; mais ces mêmes juges, à la suite d'un malentendu que nous expliquerons, les tiennent maintenant pour des copies. Nous voulons parler des cinq portraits de la famille de Jean Cousin, que possède son descendant, M. Bouvier, receveur des contributions à Agen. Du *Jugement dernier*, l'un des plus célèbres tableaux de l'école française, et auquel le *Grand Dictionnaire* consacrera un article spécial, nous ne dirons rien, sinon que c'est l'œuvre d'un Franco-Florentin de Fontainebleau, qui songe à Michel-Ange et laisse dominer, malgré tout, son tempérament français. On n'en peut dire autant de la *Pandore*, dont le faire presque gothique rappelle celui des Clouet, et aussi pour la composition cette étrange *Vénus*, le no 169 du musée Napoléon III, que M. Reiset attribue à Sandro Botticelli. La *Pandore*, évidemment, est de la jeunesse du maître, de sa première manière, peut-on dire, alors que confiné dans sa province il parlait encore le langage ingénu de nos vieux maîtres. Le troisième tableau authentique de Cousin vient d'être gravé par la *Gazette des Beaux-Arts*, qui doit l'offrir prochainement à ses lecteurs. C'est l'*Artémise*, ci-dessus mentionnée, et l'un des joyaux du cabinet d'un amateur auxerrois, M. Poncelet. L'inconsolable veuve de Mausole, légèrement vêtue, tient des deux mains et presse sur son cœur une urne élégante et finement ciselée. Le voile, retombant avec coquetterie sur les épaules, fait voir une blonde chevelure, soyeuse et abondante, qui couvre une partie du torse. Le dessin en est sec, maniéré, mais la couleur est fine, exacte et légère; tout y est en pleine lumière, l'ombre étant pour ainsi dire absente. La touche rappelle les portraits des Clouet. L'*Artémise*, elle aussi, par ses minuties et le soin des détails, a tous les caractères d'un portrait (celui probablement d'une belle dame que vient d'atteindre un veuvage anticipé), mais idéalisé et empreint d'une élégance convenue, d'une désinvolture toute florentine. A tout prendre, ce petit panneau — il mesure 0 m. 46 sur 0 m. 31 — est très-curieux, et la conservation en est parfaite. Comme la *Pandore*, il serait digne du Louvre, où il aiderait, comme elle, à faire connaître une nouvelle forme du talent souple et varié du maître.

Arrivons maintenant aux fameux portraits d'Agen, qui nous furent révélés par une lettre de leur possesseur, M. Bouvier, descendant de Cousin, adressée le 31 mai 1825 à un érudit sénonais, M. Tarbé. Félibien les signale en ces termes : « On voit encore dans la ville de Sens plusieurs tableaux de sa main et *quantité de portraits*, entre autres celuy de *Marie Cousin*, fille de cet excellent peintre, et celui d'un chanoine nommé *Jean Bouvier*. » Indépendamment de ces deux personnages, les portraits représentent : *Etienne Bouvier*, maître apothicaire et époux de Marie Cousin; *Jehan Bouvier*, leur fils, et *Savinienne de Bornes*, femme de ce dernier. Le portrait de Jehan Bouvier, petit-fils de Jean Cousin, porte la date de 1582! Il faut donc en conclure ceci : ou cette œuvre n'est pas du maître, ou la date de sa mort, fixée par Maulmirey à l'année 1560, est inexacte. Un de ses neveux, peintre également, mais peintre assez médiocre, en serait-il l'auteur? et l'imagier Jean Cousin, dont M. de Laborde a retrouvé le nom en 1563 sur les comptes de Fontainebleau, serait-il ce même artiste qui n'a attaché son nom à aucune œuvre connue? Autant de questions qui s'imposent aux recherches de nos érudits.

Quoi qu'il en soit, à en juger par leur photographie, que nous avons eue sous les yeux, ces portraits, les trois premiers du moins, nous révèlent les qualités de l'ancien art français. « Fermes, naïfs et vrais comme ceux de Clouet, ils nous montrent, avons-nous dit ailleurs, Jean Cousin correct et scrupuleux copiste de la nature, ennemi de toute convention et fort éloigné de ce sentiment noble et élevé, mais devenu banal, qui caractérise l'art ultramontain. » (Chronique de la *Gazette des Beaux-Arts*, déc. 1866.)

Un malentendu s'est produit, écrivions-nous plus haut, à l'endroit des portraits d'Agen. Un professeur de dessin, qui ne sait pas dessiner, avait entrepris de les reproduire. Le malheur voulut qu'un photographe naïf publiât ces dessins au lieu et place des épreuves photographiques prises sur les tableaux eux-mêmes. Tous les connaisseurs furent amenés ainsi à suspecter la véracité des originaux, bien que leur possesseur actuel, dont l'honorabilité est entière, atteste que depuis Jean Cousin, son aïeul, la famille Bouvier les a toujours considérés comme son plus glorieux patrimoine. M. Tarbé (*Almanach de Sens*, 1799) dit, à propos de la quantité de portraits dont parle Félibien et que l'on disait passés en Angleterre : « Nous en connaissons trois qui sont chez la citoyenne Bouvyer (Bouvier) : le portrait de *Jean Cousin*, exécuté par lui-même; celui du chanoine *Charles Bouvyer*, et enfin celui de *Marie Cousin*, sa fille unique. » Ces portraits ont disparu. Enfin une note déjà ancienne, prise par nous sans indication d'origine, contient cette mention : « Au commencement du XVIe siècle, l'abbé de Vauluisant (Pierre-Antoine) fit décorer l'église abbatiale de peintures dues au pinceau de Jean Cousin. » Le domaine de Vauluisant, transformé par M. Léopold Javal en une vaste exploitation agricole, n'a plus son église, démolie à la fin du siècle dernier.

Plusieurs de nos musées de province, parmi lesquels ceux de Rennes et de Valenciennes, et à l'étranger les musées de Mayence et de Saint-Pétersbourg, ont tenu à honneur d'avoir le nom de Cousin sur leurs catalogues. Le tableau de Rennes, *Jésus aux noces de Cana*, décorait, sans nom d'auteur, le maître-autel de l'église de Saint-Gervais; il n'a pas moins de 3 m. de hauteur. « C'est, dit M. Clément de Ris, une grande composition traitée dans le goût de l'école de Fontainebleau plutôt que dans celui de la *Pandore* de Sens. Toutefois il se pourrait qu'elle fût de Jean Cousin. » Le tableau de Mayence, une *Descente de croix*, datée de 1523, était désigné sur l'inventaire du Louvre par cette simple mention : « Ancien maître français. » Le musée de l'Hermitage montre l'esquisse terminée du *Jugement dernier* du Louvre. M. Arsène Houssaye possède une *Diane de Poitiers* attribuée à Jean Cousin, et qui, par l'arrangement des personnages, la sévérité élégante des lignes, sa touche un peu sèche, mais posée franchement, pourrait bien être de lui, sinon de Niccolo del Abbate. On n'en peut dire autant du *Jugement dernier* de Saint-Etienne-du-Mont, qui ne rappelle en rien sa manière et que lui attribuent arbitrairement tous les *Guides* ou soi-disant tels *du voyageur à Paris*.

La miniature, cet art merveilleux où se retrouvent les germes de la vieille école française et que la photographie vient de faire disparaître, exerça également le génie de Cousin. Ses portraits de *Marguerite de la Hache*, femme de Henri Bouvier, et de *Marie Bouvier*, sa femme, sont restés dans la famille.

Jean Cousin fut aussi graveur sur bois; on lui attribue du moins les bois des deux livres où il enseigne, avec l'autorité d'un maître, la géométrie et la perspective. Fut-il aussi graveur en médailles et émailleur, comme l'assure Al. Lenoir? nous l'ignorons. Sculpta-t-il l'ivoire? on peut en douter, car en travaux de ce genre on ne cite de lui qu'un *Saint Sébastien*, conservé au trésor de la cathédrale de Sens, et qui est évidemment l'œuvre d'un petit maître du XVIIIe siècle.

Les écrivains protestants font de Jean Cousin un des leurs, sur ce seul indice que dans son vitrail de Saint-Romain, à Sens, représentant le *Jugement dernier*, il avait placé un pape en enfer. La chose en elle-même, du moins en dehors de l'esprit de secte, est sans aucun intérêt; on s'étonne de la voir discutée par des hommes de talent, tels que MM. L. Dussieux, Haagete, etc. Ils ne peuvent ignorer cependant la grande légende égalitaire de la Bible, cette prédiction qu'au jour du jugement « les premiers seront les derniers, et les derniers les premiers. » Est-ce que, bien avant Luther et Calvin, la verve gauloise de nos vieux imagiers n'avait pas usé largement de la liberté du ciseau pour nous montrer Satan étreignant sans respect dans les anneaux de sa chaîne les plus hauts personnages de l'Eglise et de l'Etat, ou l'ange vengeur menaçant de la divine justice le riche insensible, l'évêque prévaricateur, le roi oppresseur de ses sujets? La pierre, les vitraux, les miniatures, pendant tout le moyen âge, traduisent cette même idée, qui a en tout simplement dans Jean Cousin son dernier interprète.

Ici se termine notre tâche. Nous croyons l'avoir remplie consciencieusement et dans la mesure de ce qui est possible, eu égard à l'obscurité profonde qui entoure l'histoire de Jean Cousin. Il est profondément regrettable que nos vieux historiens, si prolixes à l'endroit des moindres faits de la vie des rois et des grands, aient à peine accordé l'honneur d'une mention à Jehan Perréal, à Fouquet, à Jean Juste, à Michel Colombe, à Jean Cousin et à tant d'autres hommes de génie qui sont la véritable force et la gloire de notre pays.

COUSIN (Gilbert), plus connu sous le nom de COGNATUS, écrivain français, né à Nozeroy (Franche-Comté) en 1506, mort à Besançon en 1567. Il entra dans les ordres, puis fut, de 1530 à 1535, secrétaire d'Erasme, se lia avec un grand nombre de savants, et revint, en 1535, dans sa ville natale, où il reçut un canonicat et fonda une école qui devint bientôt célèbre. Il se rendit en Italie avec l'archevêque de Besançon en 1558, embrassa les idées de la réforme après son retour en France, et mourut en prison. Cousin, qui avait autant de goût que d'érudition, contribua puissamment à la renaissance des lettres, et fut un des premiers qui les firent fleurir dans la Bourgogne. Il composa soixante-quatre ouvrages dont Nicéron donne les titres. Ses œuvres, intitulées *Opera multifarii argumenti, etc.*, ont été publiées à Bâle (1562, in-fol.).

COUSIN (Jean), en latin **Cognatus**, écrivain belge, né à Tournai, mort en 1621. Il fut chanoine de sa ville natale. Ses principaux écrits sont : *De Fundamentis religionis orationes* (Douay, 1597, in-8°), et *Histoire de Tournai* (1619-1620, 2 vol. in-4°).

COUSIN (Louis), nommé communément le **président Cousin**, traducteur et érudit, membre de l'Académie française, né à Paris en 1627, mort en 1707. Il débuta dans la carrière du barreau, qu'il suivit jusqu'en 1659, époque à laquelle il acheta une charge de président à la cour des monnaies. Il consacra tous ses loisirs à la traduction des historiens ecclésiastiques et des historiens byzantins. C'était un helléniste médiocre, mais un infatigable travailleur. On a de lui : l'*Histoire de Constantinople, depuis le règne de l'ancien Justin jusqu'à la fin de l'empire*, traduite sur les originaux grecs. Les principaux auteurs de cette collection sont Procope, Agathias, Ménandre, Théophylacte, Nicéphore, Léon le Grammairien, Anne Comnène, Cantacuzène, etc., que d'Alembert appelle une *populace d'historiens* sans philosophie, sans critique, sans génie et sans goût, mais dont il était cependant utile de faire connaître les compilations; l'*Histoire de l'Eglise*, traduite d'Eusèbe de Césarée, Socrate, Sozomène, Théodoret, Evagre, etc.; l'*Histoire romaine*, traduite de Xiphilin, Zonare et Zozime; l'*Histoire de l'empire d'Occident*, qui devait avoir de grands développements, mais qui s'est arrêtée au deuxième volume : elle contient la *Vie de Charlemagne*, par Eginhard, la *Vie de Louis le Débonnaire*, par Thegan, etc., différents passages de l'Astronome, de Nithard, de Luitprand, etc. Ces traductions sont, au jugement du P. Nicéron, nettes, élégantes et fidèles. On a reproché cependant au traducteur l'omission de quelques passages importants. Tous ces ouvrages remplissent une vingtaine de volumes. De plus, de 1687 à 1702, le président Cousin a rédigé le *Journal des Savants*. Au milieu de ses nombreux travaux et à l'âge de soixante-dix ans, il apprit l'hébreu, dans le but d'approfondir plus sûrement les livres saints. Barbier, dans ses *Anonymes*, incline à lui attribuer encore la *Morale de Confucius*.

Le président Cousin fut en butte à beaucoup de railleries, quelque peu gauloises, au sujet de son mariage. Ménage lui fait dire dans une épigramme :

. . . . On me diffame
Pour n'avoir pas eu le pouvoir
De traduire une fille en femme.

Un autre lui reproche de ne pas imiter André Tiraqueau, que Rabelais appelle le *bon*, le *sage*, le *tout humain*. Nous lisons ce propos dans un *ana* : « Bien des médecins ont regardé l'usage de l'eau comme un remède universel. C'est en ne buvant que de l'eau que le *célèbre* Tiraqueau mit un livre au jour et sa femme un enfant au monde, tous les ans pendant trente années. » On nargua aussi Cousin sur ses fonctions de censeur royal. Un mauvais plaisant lui prêta l'ineptie d'avoir *approuvé* le *Télémaque* comme *fidèlement traduit du grec*. Or le *Télémaque* ne put obtenir l'approbation officielle pendant tout le règne de Louis XIV.

D'un autre côté, Nicéron a dit du président que c'était un homme d'une probité sans égale, d'une justesse d'esprit admirable, d'un jugement droit et fin, ce qui ne s'accorde guère avec la bévue qu'il aurait commise à l'endroit du *Télémaque*. Nous ajoutons que l'infatigable traducteur avait plus que de la probité. « Le temps qu'il dérobait au travail, dit l'historien des bibliothèques de Paris, M. Alfred Franklin, il le partageait entre l'exercice éclairé de la bienfaisance et le soin de sa riche bibliothèque, dont il avait de bonne heure entrepris la formation. Son testament fut le fidèle reflet de toute sa vie. Il fonda au collége de Beauvais six bourses en faveur de pauvres écoliers, et légua à l'abbaye de Saint-Victor sa bibliothèque, avec une rente de 1,000 livres destinée à l'entretenir. »

COUSIN (Hardouin), graveur français, né à Aix (Provence) vers 1680. Il a produit, soit au burin, soit à la manière noire, quelques portraits médiocres, ainsi que des planches d'après Rembrandt. Ses gravures à l'eau-forte des *marines* du Puget sont fort estimées.

COUSIN (Charles-Guillaume), sculpteur français, né à Pont-Audemer (Eure) en 1707, mort dans cette ville en 1783, élève de J. Coustou et de Pigalle. Il fut appelé en Suède et chargé de décorer le palais de Stockholm. Le roi de Suède, satisfait de son travail, l'en récompensa en lui faisant une pension. De retour en France, Cousin y produisit quelques œuvres, parmi lesquelles on cite un *Christ* en marbre blanc d'une admirable exécution et un buste de Louis XVI brisé en 1793. — Son frère aîné, Jean COUSIN, né à Pont-Audemer en 1687, mort en 1748, fut également sculpteur.

COUSIN (Jacques-Antoine-Joseph), mathématicien et homme politique, né à Paris en 1739, mort en 1800. Il fut nommé professeur de physique au Collége de France en 1766, professeur de mathématiques à l'Ecole militaire en 1769, puis devint, à l'époque de la Révolution, membre de la municipalité de Paris (1791), président de l'administration du département en 1795 et membre de l'Institut la même année. En 1796, Cousin entra au conseil des Anciens, et fut appelé à siéger au Sénat en 1799. On a de lui, outre des traités élémentaires : *Leçons de calcul différentiel et de calcul intégral* (1777, 2 vol. in-8°), et *Introduction à l'étude de l'astronomie physique* (Paris, 1787, in-8°)

COUSIN (Charles-Yves), surnommé **d'Avallon**, compilateur français, né à Avallon (Yonne) en 1769, mort vers 1840. Il se rendit en 1789 à Paris, où il travailla chez un procureur, puis chez un banquier. Ayant perdu sa place, il chercha à se procurer des ressources par des travaux littéraires. Sans vocation réelle, mais travailleur infatigable, il s'occupa indistinctement d'histoire, de romans, d'économie domestique, de facéties, etc., publia un grand nombre d'ouvrages, dont les principaux consistent en *anas* ou recueils d'anecdotes, et passa les dernières années de sa vie dans la misère. Nous citerons parmi ses compilations : *Bonapartiana* (1801, 2 vol.); *Comediana* (1801); *Fontenelliana* (1801); *Gasconiana* (1801); *Harpagoniana* (1801); *Scarroniana* (1801); *Voltairiana* (1801); *Santoliana* (1801); *Pironiana* (1801), qui obtint un grand succès et eut de nombreuses éditions; *Diderotiana* (1810); *Malherbiana* (1811); *Rivaroliana* (1812); *Beaumarchaisiana* (1812); *Staelliana* (1820); *Genlisiana* (1820), etc., etc. Parmi ses autres ouvrages, nous mentionnerons : *Histoire de Toussaint Louverture* (1802); *Histoire du général Pichegru* (1802); les *Châteaux de cartes* (1804); *Mémorial du sage* ou *Petit dictionnaire philosophique* (1807); le *Parfait agriculteur* ou *Dictionnaire d'agriculture* (1809); *Vie de l'empereur Alexandre Ier* (1826), etc.

COUSIN (Victor), philosophe français, chef de l'école éclectique, ancien ministre de l'instruction publique et historien estimé, né à Paris le 28 novembre 1792, mort à Cannes (Var) le 2 janvier 1867. Son père était horloger, ce qui a fait dire de lui, comme de M. Thiers, qu'il n'avait pas été bercé sur les genoux d'une duchesse. Le biographe des grandes dames du XVIIe siècle n'était pas fier de son origine plébéienne, défaut de caractère chez ceux que la fortune a gâtés de ses faveurs. Ses dispositions précoces engagèrent sa famille à lui donner une éducation conforme aux espérances qu'il laissait entrevoir. Il fit ses études au lycée Charlemagne avec un succès qui attira sur lui, dès 1811, l'attention de M. de Fontanes, grand maître de l'Université naissante. Placé à l'Ecole normale sous les auspices du ministre, il y eut pour maîtres Laromiguière et Royer-Collard, qui décidèrent de sa vocation philosophique. Royer-Collard était en relation intime avec Maine de Biran, qui venait de quitter la carrière administrative, de s'établir à Paris et d'ouvrir un salon où affluèrent immédiatement une foule d'hommes qui devaient bientôt se distinguer dans les lettres et dans la politique. Royer-Collard y introduisit son élève, et la liaison qui ne tarda point à naître entre Maine de Biran et le futur chef de l'école éclectique ne fut pas étrangère à la direction d'esprit de ce dernier. Il avait été nommé dès 1812 répétiteur de langue grecque à l'Ecole normale, et en 1814 maître de conférences de philosophie en remplacement de Royer-Collard, devenu un homme politique. Le jeune maître de conférences professait en même temps la troisième au lycée Napoléon. Royer-Collard et Maine de Biran avaient réussi à faire de lui un royaliste ardent. Aussi, durant les Cent-Jours, le voit-on s'enrôler avec enthousiasme parmi les volontaires royaux. La deuxième Restauration le rendit à l'enseignement. Sa réputation de professeur était dès lors à moitié faite. Elle avait commencé à l'Ecole normale. « Tous les élèves de la troisième année suivaient mon cours, dit-il dans ses *Fragments philosophiques* de 1826, mais il était particulièrement destiné au petit nombre de ceux qui se vouaient à la carrière philosophique; c'étaient ceux-là qui portaient le poids des travaux de la conférence; c'étaient aussi eux qui en faisaient tout l'intérêt. Ils assistaient à mes leçons de la Faculté des lettres, où ils pouvaient recueillir des idées plus générales, respirer le grand air de la publicité et y puiser le mouvement et la vie. Dans l'intérieur de l'école, l'enseignement était plus didactique et plus serré; le cours portait le nom de conférence et le méritait; car chaque leçon donnait matière à une rédaction, sur laquelle s'ouvrait une polémique à laquelle tout le monde prenait part. Formés à la méthode philosophique, les élèves s'en servaient avec le professeur comme avec eux-mêmes; ils doutaient, résistaient, argumentaient avec une entière liberté, et par là s'exerçaient à cet esprit d'indépendance et de critique qui, j'espère, portera ses fruits. Une confiance vraiment fraternelle unissait le professeur et les élèves. Si les élèves se permettaient de discuter l'enseignement qu'ils recevaient, le professeur aussi s'autorisait de ses devoirs, de ses intentions et de son amitié pour être sévère. » L'Ecole normale tout entière subissait l'influence et la direction de M. Cousin. Il en avait fait un séminaire éclectique; rêvant déjà l'autorité de chef d'une nouvelle école philosophique, il prêchait pour ainsi dire à des apôtres destinés à aller répandre au loin la bonne semence de son Evangile. A vrai dire, cet Evangile n'avait guère d'originalité que dans la forme; car si la langue de M. Cousin était excellente, ses idées étaient un peu celles d'autrui. Son cours de 1817 fut consacré à l'exposition des principes de l'école écossaise, jusque-là inconnue chez nous, et dont Royer-Collard avait fait la découverte quelque temps auparavant, en trouvant par hasard sur les quais un ouvrage de Reid. Cette circonstance suffit à donner une idée de l'incurie où l'on végétait en France, sous l'Empire, en ce qui concernait les études philosophiques. Depuis un demi-siècle, l'école écossaise florissait en Angleterre; de même, il y avait plus de trente ans que Kant remuait les intelligences en Allemagne, et personne en France ne s'était avisé de savoir qu'il y eût en Allemagne et en Angleterre des systèmes philosophiques qui allaient emplir le monde de leur influence et marquer une étape dans l'histoire de l'esprit humain.

M. Cousin avait réfuté, dès 1816, le sensualisme de Condillac, transformé en idéologie par Destutt de Tracy. L'exposé des principes de la philosophie écossaise, en 1817, était la continuation de la campagne entreprise contre les idées de Condillac. Après avoir fait connaître à la jeunesse des écoles les principaux noms de l'école écossaise, le professeur entreprit de faire de même pour Kant et pour les opinions nées à l'ombre de son nom. Ces opinions emplissaient alors l'Allemagne d'une émotion intellectuelle difficile à comprendre aujourd'hui. M. Cousin voulut aller étudier le mouvement sur les lieux. « L'Allemagne, dit à ce propos M. Damiron, était un pays nouveau à voir. Pour le bien voir, il fallait peut-être imiter ces voyageurs qui, en visitant des terres étrangères, oublient en quelque sorte les mœurs de leur patrie pour prendre celles des peuples qu'ils viennent étudier. M. Cousin se fit kantiste pour se rendre plus familier un système qu'il voulait connaître, et grâce à cette heureuse flexibilité d'esprit qui, prenant une habitude aussi vite qu'elle en quitte une autre, se prête à tout, même à l'étrangeté, il eut bientôt du philosophe allemand les opinions et le langage. » En effet, il se vante quelque part d'avoir passé deux ans dans les souterrains de la doctrine kantienne où, d'après lui, il ne fait pas très-clair. Suivant l'habitude tout à fait éclectique de se retrancher le droit d'avoir des convictions personnelles, et de ne considérer les systèmes que comme des thèses à développer, M. Cousin fit un choix dans les doctrines de Kant, et mit son savoir-faire, qui était grand, à les débarrasser des formes abruptes sans lesquelles les Allemands ne conçoivent rien. Il consacra deux ans (1819-1821) à développer les idées de Kant devant son auditoire de l'Ecole normale. Les événements politiques l'empêchèrent de continuer. L'assassinat du duc de Berry avait entraîné le gouvernement de la Restauration à une série de mesures réactionnaires. M. Cousin n'était point un ultra-royaliste, à beaucoup près : il a toujours estimé qu'une opposition modérée était aussi salutaire à la renommée d'un homme public qu'une température modérée était favorable à la santé. Aussi son cours de la Sorbonne fut suspendu (1821), et, l'année suivante, sa chaire à l'Ecole normale supprimée en même temps que l'Ecole. Provisoirement, le fait était désagréable, bien que l'avenir dût indemniser largement le professeur de cette déconvenue. En attendant, il accepta les fonctions de précepteur des enfants du maréchal Lannes. Son édition des œuvres de Proclus était commencée depuis plusieurs années déjà : il eut le loisir de l'achever. On le voit en même temps entreprendre une édition de Descartes, ainsi qu'une traduction de Platon, une des grandes œuvres de sa vie d'écrivain et de savant. Les arguments, malheureusement restés inachevés, que M. Cousin a mis en tête de chacun des *Dialogues* de Platon, ont acquis une juste célébrité, et resteront un des titres philosophiques de l'auteur devant la postérité.

Il sortit de sa retraite en 1824 pour retourner en Allemagne, avec l'intention d'étudier le côté panthéiste de la nouvelle philosophie allemande, c'est-à-dire celle de Fichte et de Hegel. Mais, depuis la suspension de son cours à la Faculté des lettres et la suppression de sa chaire à l'Ecole normale, il avait accentué son attitude vis-à-vis du pouvoir. La diplomatie française, à l'instigation de quelques Pères jésuites, dit-on, le fit arrêter à Dresde et conduire à Berlin, où il resta pendant six mois entre les mains de la police prussienne. « Sous la Restauration, dit-il en parlant de cette aventure (*Sur la renaissance de la domination ecclésiastique*, discours prononcé à la Chambre des pairs le 26 décembre 1838), inquiété, destitué, persécuté, jusque sur une terre étrangère, *par une déplorable influence*, peut-être n'a-t-on pas oublié comment, en 1830, je me suis souvenu de mes injures personnelles. » Nous verrons tout à l'heure. En attendant, il employa le temps de sa détention à étudier Hegel, Fichte et Schelling, dont les principes firent sur lui une impression profonde. On finit par le relâcher. Il revint en France plus hostile qu'auparavant, comme on le pense bien, à la politique du gouvernement de la Restauration et aux idées qui avaient cours dans le monde officiel. Cependant les progrès de l'opinion libérale ayant appelé au pouvoir M. de Martignac et ses amis (1827), il fallut composer avec M. Cousin. On lui rendit sa chaire de la Faculté des lettres, et il y remonta avec éclat. Ce fut sans contredit le plus beau moment de sa vie publique. MM. Villemain et Guizot inauguraient en même temps que lui ces trois années d'éloquence où la Sorbonne fut une arène ouverte à toutes les idées, et qui resteront comme un monument ineffaçable dans les annales de notre littérature. La première leçon de M. Cousin fut solennelle : « Messieurs, dit-il à son auditoire, je ne puis me défendre d'une émotion profonde en me retrouvant à cette chaire à laquelle m'appelait en 1815 le choix de mon illustre maître et ami, M. Royer-Collard. Les premiers coups d'un pouvoir qui n'est plus m'en écartèrent; je suis heureux et fier d'y reparaître aujourd'hui, au retour des espérances constitutionnelles de la France... En jetant les yeux autour de moi, je me rendrai à moi-même ce témoignage qu'au milieu des agitations de notre époque, parmi les chances diverses des événements politiques auxquels j'ai pu être mêlé, mes vœux n'ont jamais dépassé cette enceinte (il n'a pas toujours été si modeste). Dévoué tout entier à la philosophie, après avoir eu l'honneur de souffrir un peu pour elle, je viens lui consacrer sans retour et sans réserve tout ce qui me reste de force et de vie. » Jusque-là il n'avait vécu que pour la pensée, et son existence laborieuse avait été consacrée exclusivement à l'étude de la philosophie. Il était, pour faire impression sur l'opinion publique, dans une situation excellente. L'éclat inattendu de sa parole produisit un effet sans précédent. Durant trois années entières, il tint sous la fascination de son talent l'élite de la jeunesse française, parmi laquelle venait se confondre l'élite de la société, tous ceux que distinguaient leur caractère, leur rang ou leur intelligence. Le milieu fait l'homme. A une autre époque et parmi des circonstances différentes, l'éloquence du professeur eût peut-être été la même, mais elle n'aurait pas eu la même efficacité. La politique était la grande question du moment. M. Cousin, qui aspirait à se faire un piédestal, ne manquait, à aucune de ses leçons, d'y faire allusion. L'auditoire applaudissait d'une manière frénétique. Et puis, « avec un grand fonds d'érudition et des théories positives, son enseignement se distinguait par une sorte de poésie, de cette poésie qui fait le charme de Platon et de Malebranche, et qu'on aime à voir se répandre sur les pensées philosophiques pour leur prêter la lumière..... Comme il n'était pas un simple démonstrateur, un froid témoin des choses, mais un observateur animé et un maître enthousiaste, philosophe, orateur dans sa chaire, hors de sa chaire....., il prêchait la science avec ce mouvement de cœur, cette gravité passionnée, cette élévation de vues qui remuent et entraînent les esprits. » En définitive, il était moins un professeur de philosophie enfermé dans ses attributions légales qu'un tribun ayant fait une longue étude de l'art de la parole, et sachant s'en servir à merveille au point de vue des idées du jour. Sous prétexte d'introduction à l'histoire de la philosophie, son cours était une théorie historique des destinées du genre humain. Ces destinées n'avaient pas encore été l'objet d'un examen aussi inquiet qu'à cette époque de notre histoire contemporaine, où les lettres, les sciences, les arts, la politique, les intérêts en conflit se croyaient à la veille d'une révolution immense. M. Cousin avait conscience de l'état anomal de l'opinion et savait exploiter la situation. Le spectacle émouvant des philosophies, des religions, des idées, des événements, en un mot des civilisations du passé, caractérisées par lui dans